



Code du travail, Hôpital public, droit de manifester

Stoppons ce gouvernement de casseurs !

Avec l'appui des grands médias, le gouvernement tente de discréditer la mobilisation.

Passant sous silence l'ampleur de la manifestation de mardi 14 juin (un million à Paris), Valls instrumentalise l'incident de l'hôpital Necker.

Alors que des affrontements très durs avaient lieu entre des manifestants et les CRS, deux personnes ont cassé des vitres de l'Hôpital.

Cet acte idiot a été dénoncé par la CGT, mais il n'a rien à voir avec un « saccage » de l'Hôpital. Le saccage de l'Hôpital public c'est la suppression de 22 000 postes cette année !

Les médias ne parlent pas de la manifestation et ne parlent que de cet acte idiot. Valls menace même d'interdire les manifestations syndicales (mais pas l'Euro de foot en dépit de violences très graves !).

Ils oublient de parler des nombreuses violences policières qui ont lieu depuis des mois, violences dénoncées par les syndicats, les associations de droits de l'homme et les médias indépendants.

Ainsi, le 26 mai dernier, un EJE membre de la CGT Petite Enfance, a été violemment arrêté et molesté et placé en garde à vue pour finalement être relâché le lendemain (photo). Plus grave, un photographe indépendant a été victime d'une grenade de désencerclement (jetée

sans raison) et s'est retrouvé 10 jours dans le coma. Un étudiant de Rennes a perdu son œil suite au tir tendu (interdit) de flash ball.

Aux ordres du MEDEF, le gouvernement



est minoritaire dans le pays comme au parlement. La loi n'est toujours pas votée.

Le projet de loi travail, c'est la possibilité pour les patrons de déroger au code du travail, donc de faire travailler plus (jusqu'à 60h par semaine), de baisser les salaires, de licencier plus facilement. C'est la possibilité d'imposer ces changements (accord d'entreprise) contre l'avis des syndicats majoritaires.

Rien ne doit nous décourager. Nous luttons contre une loi injuste, une loi rejetée par la majorité des salariés et de la population.

Grève et Manifestations

Jeudi 23 juin

On peut faire Grève une heure, deux heures, une demi-journée (matin ou après-midi), une journée.